

COMPOSITION DE L'EQUIPE DU JUMELAGE

Les chefs de projet



Monsieur **Sahbi MISSAOUI** - Chef de projet
Directeur Général des Bâtiments civils
Ministère de l'Équipement - Tunisie
Tél (+216) 71 843 956
Courriel : sahbi.missaoui@mehat.gov.tn



Monsieur **Georges DEBIESSE** - Chef de projet
(France)
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement - France
Tél.: +33 140 817040
Courriel: georges.debiesse@developpement-durable.gouv.fr



Madame **Maria-Theresia ERAT**- Chef de projet
associé (Allemagne)
Ministère fédéral des Transports, de la Construction et
du Développement Urbain - Allemagne
Tél.: +49 30901394357
Courriel : maria-theresia.erat@senstadt.berlin.de



Monsieur **Jorge Manuel GRANDÃO LOPES**
Chef de projet associé (Portugal)
Laboratoire national de génie civil (LNEC) du Portugal
Tél : +351 218443281
Courriel : glopes@lnec.pt

Les pilotes opérationnels



Madame **Héra RAHMOUNI née DISSEM**- Homologue
du Conseiller Résident de Jumelage
Directrice d'unité - DGBC - Ministère de l'Équipement-
Tunisie
Tél (+216) 71 843 956 poste 2270
Courriel : jumelage.ecoconstruction.eu.tn@gmail.com



Monsieur **Jean-Paul FIDELI** - Conseiller Résident de
Jumelage
Ministère de l'Écologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement - France
Tél.: (+216) 53 68 89 15
Courriel: jumelage.ecoconstruction.eu.tn@gmail.com



وزارة المجهيز
Ministère de l'équipement
Ministry of equipment



Ce projet est financé par
l'Union européenne

www.mehat.gov.tn

www.uqp3a.gov.tn

<http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia>

Projet de jumelage entre la Tunisie, la France,
l'Allemagne et le Portugal

Les pilotes stratégiques



Monsieur **Stephano CORRADO**
Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
Rue du Lac Biwa - Les Berges du Lac - BP 150 -
1053 Tunis
Tél: (+216) 71 960 330
Email : Stefano.CORRADO@eeas.europa.eu



Monsieur **Salem AKROUT**
Directeur Général
Unité de Gestion du Programme d'Appui à
l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage
5, rue Ryadh - Mutuelle Ville - 1082 Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 843 793 / 795 057 - Fax : (+216) 71
794 541
Email : directeur@uqp3a.gov.tn



Mr **Moez MHALLA**
Administrateur chargée de projets
Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord
d'Association et
au Plan d'Action Voisinage (P3A-II)
5, rue Ryadh - Mutuelleville - 1082 - Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 843 793 / 71 795 057 / 71 844 654 /
71 795 309

Appui à l'administration tunisienne
pour le développement
de l'éco-construction

Institutions partenaires du jumelage



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL





Informations sur le projet :

Durée : 24 mois (Mars 2012- Février 2014)

Budget : 1 200 000€

Gestion : Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (UGP3A-II).

Experts : 50 experts des états membres impliqués

Ressources : 630 H/J d'expertises en Tunisie.

Bénéficiaire : Le personnel du Ministère de l'Equipement et les acteurs de la filière bâtiment en Tunisie,

Ce projet de jumelage entre la Tunisie et trois Etats membres de l'Union européenne (la France, l'Allemagne, et le Portugal) a pour objectif d'appuyer l'administration tunisienne sur trois axes de travail fondamentaux dans le domaine de l'éco-construction :

- Renforcer les lois et règles de construction au profit du développement durable.
- Développer et promouvoir sur l'ensemble du territoire, et pour tous les types de bâtiments, l'éco-construction.
- Renforcer les expertises et le savoir faire de la maîtrise d'ouvrage publique.

Quatre groupes d'activités ont été identifiés afin de remplir ces objectifs :

A/ Intégration législative et réglementaire de l'éco-construction

Le jumelage a pour ambition d'intégrer les aspects liés à l'éco-construction dans la législation et la réglementation tunisienne en tenant compte de l'acquis de l'Union européenne et les tendances mondiales. Il s'agit de proposer des textes juridiques favorisant le développement des bâtiments éco-construits.

B/ Développement et promotion de l'éco-construction

Le jumelage engagera des travaux importants afin de renforcer la communication sur l'éco-construction. Il vise à sensibiliser les centres d'influence et les populations cibles aux bien-fondés de l'éco-construction. Il s'agit d'une communication de fond sur l'existant, le savoir, le savoir-faire, les réalisations aux niveaux national et international. La stratégie de communication et de sensibilisation qui sera mise en œuvre facilitera l'émergence de bâtiments durables. Elle proposera notamment de la mise en œuvre d'actions fortes comme la création d'un prix national de la construction durable ou l'organisation de séminaires s'adressant à l'ensemble des auteurs de la filière de la conception et de la construction de bâtiments visant à apporter des compléments de connaissances essentielles.

C/ Renforcement des capacités managériales de la Direction Générale des Bâtiments Civils (DGBC), nécessaires à la diffusion des pratiques renouvelées de l'éco-construction :

Le jumelage permettra à la DGBC de développer ses capacités managériales grâce notamment à la confrontation avec les stratégies des administrations européennes équivalentes. Une analyse collective des difficultés de l'éco-construction permettra d'identifier les cibles, les voies et les moyens visant à améliorer le métier du service constructeur (procédures internes, gestions...) au profit de bâtiments éco-construits.

D/ Renforcement des capacités d'intervention de la DGBC dans le domaine de l'éco-construction

Grâce au travail conjoint des experts européens et tunisiens mobilisés par le jumelage les capacités d'intervention de la DGBC en éco-construction seront renforcées. L'objectif majeur ici est de développer les capacités techniques des principaux intervenants de l'éco-conception-construction de la DGBC, par une montée en compétences au travers d'ateliers et de séminaires d'information et de formation ainsi qu'au travers d'un accompagnement sur un cas pratique grandeur nature (éco-conception d'un projet pilote).

Expertise

L'expertise mise en œuvre dans le cadre du jumelage comprend des fonctionnaires du Ministère Français de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), allemand du ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain (BMVBS) et du laboratoire national de génie civil (LNEC) du Portugal. Ce sont une cinquantaine d'experts qui conduiront avec leurs homologues tunisiens des ateliers, des formations, des échanges en groupes de travail sur le domaine considéré

Programme d'Appui à l'Accord d'Association et au Plan d'Action Voisinage (P3A-II)

Programme financé par l'UE dans le cadre du Programme Indicatif National 2007 – 2010 à hauteur de 30 M€, la convention de financement y afférente a été signée le 30 décembre 2008 pour une période de mise en oeuvre de 7 ans (2009 – 2016) Le budget opérationnel de 26 M€ a été engagé à 99%.

L'objectif du programme est de soutenir les efforts de l'administration et des institutions publiques tunisiennes dans la mise en œuvre de l'Accord d'Association et du Plan d'Action Voisinage établis entre la Tunisie et l'Union européenne.

La stratégie du programme s'articule autour des axes d'intervention suivants:

- le renforcement de l'intégration et la consolidation de la compétitivité
- l'appui aux politiques sectorielles d'intégration
- la consolidation des acquis sociaux et du développement durable
- la consolidation de l'Etat de droit et l'appui au processus de transition démocratique ;

Dans le cadre de ce programme, ont été engagés : 19 projets de jumelage (21 M€), 6 contrats cadres (1 M€), 4 marchés de services (2,5 M€) et des marchés d'équipement (115 000 €). L'Unité de Gestion du P3A (II) gère également les mécanismes européens d'appui institutionnel TAIEX.

(<http://ec.europa.eu/enlargement/taieux/> et [SIGMA \(http://www.sigmaweb.org\)](http://www.sigmaweb.org)).